Rapport du Conseil communal concernant la vision globale des affaires communales

Table des matières

Démarche 2

Courgevaux en chiffres 2

Les grands axes de la vision globale 3

3.1 Le développement durable par l'utilisation raisonnable de nos ressources et le maintien et l'assainissement de nos infrastructures 3

3.2 L'entretien des routes et des chemins et la sécurité des usagers 6

3.3 Le maintien de la vie locale et de la cohésion sociale 7

3.4 Prévoyance en lien avec l'augmentation de la population prévue dans notre plan d'aménagement local et réalisation des infrastructures nécessaires à la population 9

3.5 Assurance de l'équilibre financier 11

4. Conclusion 13

Démarche

Aujourd'hui, nous prenons l'opportunité de parcourir la vision globale concernant l'avenir de la commune de Courgevaux. Cette vision existait déjà ; elle a été présentée pour la dernière fois en 2021. Et, elle est régulièrement discutée au sein du Conseil communal qui avance dans ses travaux en gardant à l'esprit de grands principes.

Le Conseil communal a perçu la nécessité de présenter une vision globale mise à jour et détaillée. Cette vision est bâtie autour de principes de durabilité, de développement maîtrisé et de qualité de vie des citoyens de la commune de Courgevaux.

Notre communauté doit anticiper les défis futurs et construire un avenir prospère. Cette vision globale est l'analyse des besoins actuels et des projections futures.

Ainsi, ce document présente les grands axes de la vision des affaires communales de la commune de Courgevaux. Cinq principaux grands axes sont présentés : le développement durable par l'utilisation raisonnable de nos ressources et le maintien et l'assainissement de nos infrastructures, l'entretien des routes et des chemins et la sécurité des usagers, le maintien de la vie locale et de la cohésion sociale, la prévoyance en lien avec l'augmentation de la population prévue dans notre plan d'aménagement local et réalisation des infrastructures nécessaires à la population ainsi que l'assurance de l'équilibre financier.

Ce rapport n'est pas un rapport exhaustif mais il expose les grandes lignes des actions communales prévues.

Courgevaux en chiffres

Ce rapport présente l'avenir, tout en rappelant le travail passé effectué dans les différents domaines de compétence de l'administration communale. La commune a travaillé, elle a investi et elle continue de prévoir les infrastructures nécessaires au développement heureux. Pour rappel, entre 2002 et 2022, l'assemblée communale a approuvé les dépenses d'investissements ci-après :

- Les investissements en lien avec l'eau se sont élevés à 6.7 millions de CHF.
- Les investissements en lien avec les routes se sont élevés à 2.3 millions de CHF.
- Les investissements en lien avec les bâtiments communaux se sont élevés en 1.5 million de CHF.
- Les investissements liés à des associations intercommunales se sont élevés à 7 millions de CHF.

Les grands axes de la vision globale

3.1 Le développement durable par l'utilisation raisonnable de nos ressources et le maintien et l'assainissement de nos infrastructures

Rénovation et entretien des bâtiments communaux	- Maintien à niveau des bâtiments communaux - Bâtiment à la Place de l'école 7 : Rénovation partielle du rez-de-chaussée en 2004. Rénovation de l'appartement en 2023, remplacement des volets en 2020 et une première étape de l'assainissement thermique du bâtiment est en cours - Rénovation et assainissement thermique de l'auberge communale prévue dès 2025 - Rénovation du bâtiment Stöckli effectué en 2012 et en 2021 - Projet d'un immeuble protégé pour les seniors au chemin de l'Ancienne Poste 3. Ce projet existe. Il devait être financé par la vente d'un terrain dit « En Faradan » qui devait passer en zone à construire et, à la suite d'une décision cantonale, le terrain à vendre est resté en zone agricole. Le Conseil communal a travaillé sur plusieurs possibilités. Il attend maintenant la modification de Plan d'aménagement local qui aura lieu en 2025 et qui bloque la construction de nouvelles habitations dans la zone du site construit. Aussi, à la suite des grands projets de construction privés, la pertinence de ce projet devra été réévalué plus tard. Il n'est pas abandonné. Il est suspendu temporairement. - Remplacements à terme des chauffages à mazout dans les bâtiments communaux par de nouveaux systèmes de chauffage plus écologiques et plus économiques - Entretien du bâtiment à la Place de l'école 3 (Four banal/Société de la jeunesse). En 2014, une rénovation partielle a été effectuée. Depuis, le

	Conseil communal surveille les fissures du bâtiment et a déjà agi précédemment pour les combler. D'autres entretiens sont prévus dès 2025. - Rénovation du stand de tir de Courgevaux par étape dès 2025. La ciblerie, elle, a été assainie lors d'une première étape en 2007 et, lors d'une seconde étape en 2024 - Le centre sportif en Froideville a été entretenu régulièrement et plusieurs investissements ont été faits notamment concernant les terrains de football, l'agrandissement des vestiaires et la rénovation des vestiaires, et les éclairages. La buvette sera rénovée au moment opportun. - Le cimetière et le colombarium ont été aménagés pour la dernière fois en 2007.
Eclairage public	- Notre commune compte environ 200 points lumineux (ci-après « PL »). - 2012-2015 : Remplacement de 72 PL de vapeur de mercure en LED (différentes rues dans le village et sur le mont). - 2016 : Remplacement de 50 PL de vapeur de sodium en LED (Route Principale). - 2020 : Remplacement de 24 PL de vapeur de sodium en LED (solde des rues du village non remplacé en 2015, Champ Olivier et Fin du Mossard). - Prévu en 2025 : Remplacement de 30 PL d'halogénures métalliques en LED dans les rues Ch.de Sarraglanaz, Hauts-des-Vignes et Ch. des Vignes avec un éclairage dynamique -> LEn Art. 15a et REn Art. 34a - Prévu en 2027 - 2028 : Extinction nocturne et/ou éclairage dynamique dans toutes les rues du village LEn Art. 15a. et REn Art. 34a (hormis Sarraglanaz et Haut-des-Vignes / 2025). - Les décorations lumineuses de Noël sont en LED.

Concept de biodiversité	- Un concept de biodiversité avec une politique agricole visant à faire évoluer favorablement nos terres communales et à soutenir nos agriculteurs est planifié et va débuter en 2025.
Assainissement des conduites et des canalisations	- Le cadastre souterrain de la commune de Courgevaux est mis à jour depuis 15 ans. Cette mise à jour permet la revue du réseau d'eau, et permet de connaître l'état des conduites et des canalisations. Elles sont ensuite assainies selon le degré de dégradation de celles-ci. En 2024, le Conseil communal a mis en service un cadastre en ligne qui permet des modifications et des mises à jour immédiates. - Un système de détection des fuites sera introduit dès 2025, tout d'abord dans les quartiers dits critiques. Afin de limiter nos pertes d'eau en ligne et d'ainsi économiser cette ressource.
Promotion de la mobilité douce	- 2011 : Aménagements d'une piste cyclable à la Route de Faoug et d'un passage pour piétons à la Rte Principale (Vers le Pont). - 2014 : Amélioration du chemin « Zigerli » en direction de Morat et sécurisation du passage à niveau Zigerli. - 2015 : Création de deux arrêts de bus de ligne au centre du village. - 2017 : Création d'un arrêt de bus de ligne au Merlachfeld (Länggasse, Aldi). - Depuis 2024 : Subvention lors de l'achat d'un vélo. - Prévu en 2025 : Définir un chemin d'école « conseillé ». - Pour l'avenir : raccordement au bus de ligne 547 (Düdingen-Gurmels-Morat).

3.2 L'entretien des routes et des chemins et la sécurité des usagers

Entretien des routes communales	- L'entretien et les réparations sur nos routes communales se font de manière régulière. - 2010 : réalisation d'un inventaire, cadastre, de nos routes par le bureau d'ingénieurs GeoPlanIng à Morat. - Sur le territoire de Courgevaux se trouve un réseau routier d'env. 28 km, 1 km de route nationale, 3 km de routes cantonales, 12 km de routes communales, 11 km de chemins de dévestiture et 1 km de sentier public. - Entre 2011 et 2024 les routes suivantes ont été assainies : Ch. du Moulin, Ch. Vers le Pont, Ch. des Cerisiers, Ruelle du Village, accès déchetterie, Ch. de Chandossel, Ch. Champ Olivier, Route Principale, Ch. des Sablons, Ch. du Praly, Ch. de Boulatel, Rte de Faoug, Ch. du Château, giratoire Fin du Mossard. - Assainissements en cours : Ruelle du Posat, Ch. des Grillons. - Assainissements futurs prévus : Ch. Fin du Mossard (Lidl), Rte de Faoug Ouest, Ch. du Moulin Ouest, Rte de Fribourg.
Création de trottoirs	- 2011 : Construction du trottoir Route de Fribourg. - 2021 : Construction du trottoir « Champ Olivier ». - 2022 : Construction du trottoir Rte Principale « Gare ». - 2024 : Prolongation du trottoir Rte de la Gare. - Prévu en 2026 : Ch. piétonnier entre le Ch. du Praly et la Route Principale. - Prévu en 2027 : Ch. piétons et vélos entre la Route Principale et la Promenade du Ruisseau.

	- Pour l'avenir : Création d'autres chemins et sentiers dans le village et en dehors.
Réduction de la vitesse maximale autorisée dans un grand nombre de rues de la commune	- 2024 : Ch. Fin du Mossard Est, abaissement de 80km/h à 60km/h. - 2023-2024 : Sur l'impulsion de la population, et la volonté du Conseil communal, un avant-projet est auprès du canton pour la mise en place de zones 30km/h sur la quasi-totalité des routes communales. - Prévu en 2026 : Mise en place des zones 30km/h. - Pour l'avenir : Aménagement VALTRALOC sur la Route Principale.

3.3 Le maintien de la vie locale et de la cohésion sociale

Maintien des activités sociales et culturelles communales existantes et création de nouveaux moments de rencontre	- Nous sommes ravis de proposer des moments de rencontre et de fêtes comme notre soirée de la fête nationale, l'Apéro du nouvel an, le Noël des aînés, la soirée des jeunes citoyens ou le concert décentralisé du Murten Classics au Château. - Nous avons rénové le Stöckli afin de pouvoir notamment y accueillir des événements culturels.
Maintien de l'auberge communale	- La population est attachée à l'auberge communale. Nous souhaitons le maintien de celle-ci par la rénovation nécessaire d'un bâtiment de 70 ans pour conserver ce lieu de rencontre.
Création de la commission de l'enfance et de la jeunesse en 2022	- La commission de l'enfance et de la jeunesse traite des sujets communaux en lien avec les habitants de 0 à 25 ans. - La commune participe au projet Fritime et propose 12 activités culturelles, gastronomiques, ludiques et sportives aux jeunes gratuitement. - La commission est invitée à participer à la prise de décision du Conseil communal lorsqu'elle est concernée par le sujet.

Création prochaine de la commission pour les seniors	- Afin de pouvoir suivre et encadrer les sujets communaux en lien avec les habitants de 65 ans et plus, la création d'une commission pour les seniors sera bientôt à l'étude.
Entretien de nos places de jeux, de grillades et de détente en forêt	- Plusieurs espaces extérieurs ont déjà été aménagés pour permettre à notre population de se délasser dans notre commune. Dans la forêt de Beisseires, un sentier formant une boucle a été aménagé. Ce circuit a été progressivement équipé des infrastructures suivantes : Trois places de pique-nique avec foyer pour griller, bois à disposition sur place, une fontaine en bois, des panneaux didactiques traitant le thème de l'énergie avec des informations et des jeux ludiques pour les enfants, la mise en place de sculptures des animaux de nos forêts par un artiste régional à la tronçonneuse. - Dans le secteur de Froideville, le Biotope se situant en dessus la place de sport a été complètement revitalisé et un espace de détente composé d'un banc et d'un panneau explicatif a été installé. - D'autres projets sont encore en prévision dans un futur proche, notamment dans le secteur de Froideville afin de proposer une belle offre d'activités et de détente en zone forestière.
Etude d'un nouveau lieu de délassement au centre du village	- En parallèle au fort développement que connaîtra notre commune durant ces prochaines années, le conseil communal veut proposer plus d'espaces verts ainsi que de zones de délassement dans le centre du village. Plusieurs parcelles ont été acquises dans ce sens.
Communication efficace avec la population	- Nous sommes soucieux de communiquer efficacement avec la population. Nous le faisons depuis plusieurs années à travers les librettos publiés deux fois par année. Nous le faisons à travers les tous-ménages et par notre site internet.

	L'assemblée communale est un lieu où des informations continueront d'être transmises. L'administration communale et le Conseil communal restent à disposition tout au long de l'année pour discuter des points d'intérêts de la population.
Soutien aux projets culturels et sportifs	- La mise à disposition gratuite de nos locaux à des sociétés et des associations à but non lucratif établies à Courgevaux sous réserve d'une convention et de la disponibilité des locaux. - Soutien par les investissements au maintien des sociétés

3.4 Prévoyance en lien avec l'augmentation de la population prévue dans notre plan d'aménagement local et réalisation des infrastructures nécessaires à la population

Création des raccordements d'eau pour les nouveaux quartiers	- Nous avons discuté avec les futurs constructeurs des projets déposés des points de raccordement. - Les parcelles encore constructibles vont être discutés au sein du Conseil communal afin de prévoir dès maintenant les points de raccordement.
Recherche de nouvelles sources	- Depuis 2023, la commune tente de compléter son approvisionnement en eau potable pour faire face à l'évolution démographique futur de la commune ainsi qu'aux nouvelles conditions climatiques qui prétéritent nos captages existants.
Maintien d'une école à Courgevaux, proposition d'un local pour une activité en lien avec la petite enfance, l'enfance et l'école	- Nos classes dans le bâtiment communal à la Place de l'école 7 ne sont plus aux normes. - Une étude de faisabilité est menée actuellement pour la création d'une nouvelle école sur la même parcelle et d'une salle polyvalente suite à l'étude démographique affirmant une augmentation significative prochaine du nombre d'élèves due aux projets de constructions prévus.
Maintenir à niveau les équipements communaux	- Il manque un tracteur pour que la commune puisse être plus indépendante et c'est prévu pour 2025.

	- Notre véhicule Isuzu, pour le moment, va bien. Mais avec son âge grandissement, la question de le remplacer dans les années à venir est discutée.
Maintenir à niveau les infrastructures de la voirie	- La voirie possède plusieurs lieux où leurs matériels sont stockés. Nous payons des loyers pour certains lieux. Les équipements de la voirie sont stockés dans 6 lieux différents. Une solution avec un regroupement des différents lieux de stockage actuels doit être développé dans un proche avenir pour notre voirie.
Etude concernant la déchetterie et un local à voirie	- Une étude sera menée en 2025 afin de discuter de la déchetterie et d'un possible déménagement de celle-ci. Également, il sera étudié une synergie avec un futur local de la voirie afin de centraliser tout le matériel et les véhicules communaux.
Maintenir la capacité des infrastructures de l'administration communale à un niveau suffisant	- Création d'un environnement de travail adéquat (cela a pu être fait avec le déménagement). - L'implémentation d'un programme informatique communal plus performant est en cours depuis 2024. Ce nouveau programme est plus efficace que celui que la commune utilise et qui est devenu obsolète surtout face à l'introduction de MCH2.
Création d'une zone d'activités et soutien à l'arrivée d'entreprises dans la commune de Courgevaux	- Le Conseil communal a travaillé, dans le passé, à la création d'une zone d'activités à la Fin du Mossard. Cette zone a été créée afin de soutenir des entreprises régionales et de valoriser les terrains concernés. - Lorsque le Conseil communal a appris le départ du Denner, il a participé et suivi les discussions concernant l'arrivée de Volg car le maintien d'un commerce au centre du village était primordial. - Lorsque la clinique DELC où le Dr. Manfred Aebischer exerce a souhaité entrer en discussion avec le Conseil communal pour implanter une succursale à Courgevaux, le Conseil communal a pris part à la discussion.

	- Le travail de soutien effectué ci-dessus dans différents dossiers a permis d'amener des emplois à Courgevaux, cela augmente les entrées fiscales de la commune et la dynamise. - Le Conseil communal et l'administration communale ont été, tout au long des projets présentés, à l'écoute des entreprises afin de les soutenir dans ce nouveau défi. - À l'avenir, le Conseil communal devra continuer d'observer les projets privés importants notamment les projets dans la zone Rastapark, zone mixte le long de la route de Fribourg.
Plan d'aménagement local	- Le plan d'aménagement local a été partiellement approuvé par la DIME (Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement) en avril 2023. - En complément, il faut définir des espaces libres et des espaces verts dans le périmètre de protection du site construit (centre du village). - Des éléments sont ajoutés afin de conserver l'image originale de notre village - En 2038, un réexamen qui entraînera une révision générale du plan d'aménagement local sera effectué. Dans celle-ci, plusieurs mises en zone sont prévues : Le Riondly, le Chemin Sur le Mont, la Route de Faoug/Chemin du Moulin, ainsi que la zone « En Faradan ».

3.5 Assurance de l'équilibre financier

Etablissement d'un plan financier	- Le Conseil communal effectue à l'automne, un plan financier sur 5 ans. Ce plan est mis à jour à chaque année à la même période. Il permet de fixer des objectifs clairs et d'assurer une bonne gestion de nos finances communales.
Prise en compte des besoins financiers nécessaires en lien avec la vision globale	- Par l'établissement du budget, l'analyse des comptes des années précédentes, le suivi des projets de constructions, des projets des ventes, des projets de nouvelles unités et l'arrivée de nouvelles entreprises à Courgevaux permettent de prévoir les rentrées fiscales. - Le Conseil communal peut optimiser les projets de la commune de Courgevaux en lien avec les ressources financières disponibles.
Maintien du taux d'imposition de la commune et être dans la moyenne des communes fribourgeoises	- La commune de Courgevaux est heureuse de pouvoir proposer un entretien des infrastructures et une offre publique de qualité avec un taux d'imposition qui se trouve dans la moyenne des communes fribourgeoises ou en dessous de la moyenne fribourgeoise. *Exemple : La moyenne fribourgeoise de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est de 79%. Courgevaux a un taux d'imposition de 76%.*

4. Conclusion

Par ce rapport, le Conseil communal vous a présenté les thèmes-clés qui reflètent les aspirations de la commune de Courgevaux pour un avenir prospère et durable.

Ce rapport est la feuille de route de notre collectivité. Il constitue une orientation stratégique. Il est lié au plan financier et, comme le plan financier, ce n'est pas une vision figée et il sera capable d'évoluer pour s'adapter aux besoins changeants du travail communal.

Avec l'implication des parties prenantes, c'est-à-dire : les citoyens, les entreprises, les commissions, les associations régionales, le Conseil communal et l'administration communale affirment leur volonté de travailler dans la collaboration afin de bâtir une commune harmonieuse.

La réalisation de la vision globale nécessitera des efforts et du travail. Le Conseil communal souhaite assurer les citoyens de son dévouement.

Courgevaux, 18 novembre 2024

Le Conseil communal